



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de juin à 20 heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni sous la présidence de Mme GASQ-BARES Geneviève, Maire.

PRESENTS : GASQ-BARES Geneviève, DOS SANTOS Carlos, JOURDE Philippe, CARRIE Alain, GIRBAL Gilles, VAYSSADE Daniel, ALAZARD Emilie, MORIN David, GOMEZ Patrick, MINISCLOU Jean-Paul

REPRESENTES :

EXCUSES : MOULIN Nathalie

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : ALAZARD Emilie

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal du 8 avril 2025
- 2 – Dissolution du Syndicat de communes de l'Aubrac aveyronnais
- 3 – CCACV : répartition des sièges des conseillers communautaires
- 4 – Réhabilitation des burons des Enguilhens
- 5 – Questions diverses

Madame le Maire soumet à approbation le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2025. Procès-verbal approuvé par les membres du Conseil municipal.

1. Dissolution du Syndicat de communes de l'Aubrac aveyronnais

Madame le maire rappelle le projet de dissolution du Syndicat de communes de l'Aubrac Aveyronnais engagé depuis plusieurs années.

La dissolution sera effective au 31 décembre 2025 sous réserve que les communes membres délibèrent en ce sens. Le SCAA devra rembourser l'emprunt pour la maison de l'Aubrac et céder la maison de l'Aubrac à la CCACV pour l'euro symbolique.

Dissolution adoptée par le Conseil Municipal.

2. CCACV : répartition des sièges des conseillers communautaires

Madame le maire présente la répartition de droit commun des sièges des conseillers communautaires pour le prochain mandat, comme suit :



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2025

Nom de la commune	Population municipale	Répartition de droit commun (au titre des II à V du L. 5211-6-1)
ARGENCES EN AUBRAC	1 597	6
LAGUIOLE	1 215	4
ST AMANS DES COTS	732	2
MUR DE BARREZ	685	2
BROMMAT	632	2
LACROIX BARREZ	531	2
MONTPEYROUX	519	2
ST CHELY D AUBRAC	517	1
TAUSSAC	508	1
THERONDELS	359	1
CAMPOURIEZ	330	1
CANTOIN	312	1
SOULAGES BONNEVAL	302	1
CONDOM D AUBRAC	289	1
FLORENTIN LA CAPELLE	281	1
HUPARLAC	252	1
MONTEZIC	226	1
ST SYMPHORIEN THENIERES	219	1
CURIERES	214	1
CASSUEJOULS	106	1
MUROLS	102	1
TOTAL	9 928	34

3. Réhabilitation des burons des Enguilhens

Concernant la réhabilitation des deux burons, madame le maire expose le changement d'emplacement du rangement bois pour le grand buron : il se situera à côté de l'escalier extérieur et non à l'arrière du buron, comme demandé dans l'autorisation préfectorale demandée.

David Morin demande si des précautions particulières vont être prises pour limiter les risques d'incendie au niveau de la cheminée. Patrick Gomez répond qu'il sera nécessaire de limiter le stock de bois à côté de celle-ci. Davis Morin demande s'il serait possible que les utilisateurs du buron puissent fermer la cheminée lorsqu'ils s'absentent. Un détecteur de fumée n'est pas envisageable dans la pièce principale mais peut l'être dans la partie dortoir. Philippe Jourde ajoute qu'une simple grille à poser devant le foyer pourrait être simple et efficace.



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2025

Madame le maire présente le choix des artisans retenus pour la rénovation des deux burons des Enguilhens :

- Lot 1 : Gros oeuvre-maçonnerie : Vincent Marcillac
- Lot 2 : Charpente/couverture/isolation : Guiral - Crouzet
- Lot 3 : Menuiserie extérieure : Cayzac
- Lot 4 : Plomberie/Chauffage : Vidal
- Lot 5 : Electricité : Aubrac Electricité
- Lot 6 : Menuiserie intérieure : Cayzac
- Lot 7 : Aménagement extérieur : ID Verde

Montant des devis :

- Grand buron : 77881.36 € HT
- Petit buron : 62928.68 € HT

Les travaux de maçonnerie et de couverture devraient commencer en septembre 2025.

Elle ajoute qu'une demande d'autorisation pour la consommation humaine de l'eau des burons a été faite à l'ARS. Pour simplifier les démarches liées à l'eau, il serait bénéfique de séparer la parcelle sur laquelle se situe le réservoir pour transférer à la commune cette partie.

4. Questions diverses

- Recensement

Madame le maire explique que le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026 et qu'il est nécessaire de désigner un coordonateur communal. Emilie Alazard se porte volontaire.

- Affouage

Madame le maire informe le Conseil municipal que les inscriptions pour l'affouage seront lancées courant du mois de juillet.

- Piste du Teil

Madame le maire informe que la coupe de Douglas va avoir lieu. Pour cela, il est nécessaire d'effectuer quelques travaux sur la piste du Teil. L'exploitant forestier a également demandé l'aménagement d'une piste qui permettrait d'accéder plus facilement à une parcelle de Douglas qu'il achèterai en plus de celle déjà vendue.

- Moto

La course de moto Classic Aveyronnaise aura lieu le 4 octobre 2025. Elle passera par les Horts, Salgues basses, Carays, Aunac. Patrick Gomez explique qu'il faudrait établir un état des lieux avant et après, surtout sur le chemin du Frau qui est emprunté chaque année.



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2025

- Moulin de Terral

Madame le maire explique que des travaux sur la passerelle auront lieu la 2eme quinzaine de juillet. David Morin ajoute que la maison du meunier est en très mauvais état et que des travaux de couverture vont être effectués.

- Terrain Salgues

Madame le maire informe que la signature pour l'achat du terrain de Salgues aura lieu le 18 juillet 2025.

La séance est levée à 23h30.

Procès-verbal arrêté le

Madame le maire
Geneviève GASQ-BARES

La secrétaire de séance
Emilie ALAZARD